

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 3 novembre 2014 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
M. Daniel Giroux
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 6 octobre 2014.
3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2014.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comités : Loisirs-École-Famille-Sanitaire-Bibliothèque-Pompiers-Développement
7. Discours de Monsieur le Maire.
8. Attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal pour l'année 2015.
9. Nomination du Pro-Maire.
10. Autorisation de la signature du Pro-maire en l'absence du Maire.
11. Avis de motion concernant le Règlement 73-81, concernant les déchets.
12. Traitement des élus selon la résolution n° 2014-01-09.
13. Taxes municipales impayées.
14. Rencontre des DG le 19 novembre 2014 à Laurier-Station.
15. Renouvellement sur le feuillet paroissial
16. Calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2015.
17. Souper et soirée des Entreprises
18. Canadien National : paiement des taxes foncières par transfert de fonds.
19. Dérogation mineure
20. Cours inspecteur MRC de Lotbinière
21. Formation COMBEQ 26 & 27 novembre à Saint-Agapit
22. Tuyau Pluvial Pont Bernatchez
23. Versement à la C.D.E.
24. Demande du Cercle des Fermières de Val-Alain
25. Véhicule d'urgence directeur du service incendie
26. Déneigement employé en sous-traitance
27. Système de ventilation des postes de pompage VA-1 et VA-2
28. Conseil d'établissement VIVALO
29. Guide du Citoyen de Lotbinière
30. Opération Nez rouge
31. Affaires nouvelles :
 - a) Demande d'éclairage de rue
32. Période de questions
33. Levée de la séance

2014-11-241

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Oliver et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-11-242 **EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2014.**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 6 octobre 2014, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-11-243 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2014.**

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-11-244 **ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2014.**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-11-245 **COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption des comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de novembre 2014 :

1400529	Freins Démarreurs Plessis Inc. :	35.88
1400530	Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 578.24
1400531	MRC de Lotbinière : Inscription développement local	15.00
1400532	Fernand Breton 1975 Inc. : Diaphragme kit power	91.35
1400533	Électrique Expert S.G. Inc : Travaux centre des loisirs	461.09
1400534	CIB : Module bordereau de paie électronique	114.98
1400535	Épicerie Le Central : Épicerie, terrain jeux, bouteilles eau	465.88
1400536	Fortin Sécurité Médic. Inc. : Premiers soins garage	165.96
1400537	Signalisation Lévis Inc. : Panneaux de signalisation	167.75
1400538	Les Entreprises Lévisiennes Inc. : Bitume	208.99
1400539	Les Produits Sani-Sécur G.D. : Produits sanitaires	765.45
1400540	Placide Martineau Inc. : Peinture	58.80
1400541	Roulement Techno Inc. : Ball bearing insert	42.04
1400542	Protection Incendie : Inspection air pack	150.51
1400543	Service d'incendie en Commun : 862 rang 3	213.07
1400544	Pièces de Remorques Blondeau : Bande réfléchissante	113.83
1400545	Atelier Genytech : Réparations Volvo, Kenworth	13 822.09
1400546	Roger Grenier Inc. : Corde	34.48
1400547	Sidevic : Graisse	623.17
1400548	Location d'outils Desjardins : Batteries 12 V	150.56
1400549	Placide Martineau Inc. : Asphalte froide, bois, pièces	764.58
1400550	Produc-Sol Inc. : Travaux égout église, ponceau, pelle Lac Noir	8 067.51
1400551	Signalisation Kalitec Inc	Annulé
1400552	Municipalité de Laurier-Station : Recyclage	1 746.78
1400553	Receveur Général du Canada : Retenues à la source	766.01
1400554	Médigas Division de Praxair Canada Inc : Renouvellement bail	20.00
1400555	Buropro : Fournitures de bureau	270.14
1400556	Supérieur Propane : Location cylindres loisirs, contrat service	110.38
1400557	Municipalité de Joly : Entente salaire inspecteur, incendie	1 911.50
1400558	Info Page : Fréquence numérique	215.75
1400559	Produc-Sol Inc. : Pont Lemieux-Turcotte	15 350.31
1400560	FQM : Formation inspecteur	773.78
1400561	Fabrique de Val-Alain : Logo feuillet paroissial	100.00

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

1400562	C.D.E. Val-Alain : dernier versement	15 000.00
1400563	Hydro-Québec : Éclairage public	571.59
1400564	Municipalité Val-Alain : Timbres	97.75
1400565	Supérieur Propane : 1245 rang 2	453.00
1400566	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage, pompiers	4 086.60
1400567	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	116.94
1400568	Fonds de L'information sur le Territoire : Avis de mutation	40.00
1400569	Bell Mobilité : Cellulaires	240.03
1400570	Municipalité Val-Alain : Bulletin municipal, timbres	280.89
1400571	Toshiba Solution d'affaires : Surplus photocopies	46.85
1400572	Division de Praxair Canada Inc. : oxygène, acétylène	55.13
1400573	Laboratoires Environex : Analyse eaux usées	96.00
1400574	Grondin Rénaud : Remboursement facture	100.00
1400575	Hydro-Québec : 1245 2 ^e rang	485.12
1400576	Telus Quebec : Municipalité, loisirs, internet, pompiers	488.32
1400577	Proulx CPA Inc. : Audit programme TECQ	1 023.28
1400578	Maurice Junior Sirois : Comité consultatif d'urbanisme	50.00
1400579	Bourgeois, Emile : Comité consultatif d'urbanisme	50.00
1400580	Imprimerie Fillion Enr. : Panneau bibliothèque	34.49
1400581	Signalisation Kalitec Inc. : Panneaux signalisation	20 844.97
1400582	Service Multi-Gaz : Réparation chauffage propane caserne	477.88
P1400016	Maxxam Analytics : Analyses eau potable	224.20
P1400017	Bellemarre, Éric M. : Aide voirie	210.00
P1400019	Bisson France : permis feu	90.00
P1400021	Fortin, Caroline : permis feu	290.00
P1400025	Bisson France : Comité consultatif d'urbanisme	50.00
P1400026	MRC de Lotbinière : Quotes-parts	3 240.08
P1400027	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
	- Frais de déplacement	436.58
	- Salaire	23 065.67

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2014-245

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 123 121.23 \$
Que les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

Discours de Monsieur le Maire

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-11-246 **ATTRIBUTION DES FONCTIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2015.**

Monsieur le maire, Rénald Grondin, détermine les secteurs d'activités dont les conseillers seront responsables pour l'année 2015.

Monsieur Daniel Turcotte Comité sanitaire et récupération
Centre municipal intérieur et extérieur
Politique familiale et M.A.D.A.

Madame Manon Olivier Pompiers
Premiers répondants
Comité consultatif d'urbanisme
Comité Entrepreneuriale
Comité du Tourisme

Monsieur François Beaulieu Chemins d'hiver et d'été

Monsieur Daniel Giroux Comité développement résidentiel et commercial
Aménagement des parcs
Comité sanitaire et récupération

Monsieur Daniel Roy Comité des Loisirs
Loisirs Régionaux
CDE Val-Alain

Madame Sylvie Laroche Factures
Bibliothèque
Comité du conseil d'établissement d'école

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'attribution des fonctions aux membres du Conseil municipal, telle que spécifiée ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-247 **NOMINATION DU PRO-MAIRE**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de nommer, Monsieur Daniel Roy, Pro-Maire pour la période de novembre 2014 à novembre 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-248 **AUTORISATION DE LA SIGNATURE DU PRO-MAIRE EN L'ABSENCE DU MAIRE**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Pro-maire à signer les documents de la municipalité en l'absence ou en cas d'un empêchement du Maire, Monsieur Rénald Grondin.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-249 **AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT 73-81**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Giroux qu'à une séance ultérieure le Règlement Soixante-treize Quatre-vingt-un sera amendé concernant la tarification applicable pour l'année 2015 sur la gestion des rebuts et de la récupération

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-11-250 **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX SELON LA RÉOLUTION 2014-01-09**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les élus municipaux selon la résolution 2014-01-09, concernant le Règlement 101-92, soit une augmentation de 2% pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-251 **RENCONTRE DES D.G. LE 19 NOVEMBRE 2014 À LAURIER-STATION**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais de déplacement de la directrice lors de la rencontre des directeurs généraux de la MRC de Lotbinière, le 19 novembre à Laurier-Station.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-252 **RENOUVELLEMENT LOGO PUBLICITAIRE FEUILLET PAROISSIAL**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de renouveler notre logo publicitaire sur le feuillet paroissial au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-253 **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRE POUR L'ANNÉE 2015**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires, du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19h30;

12 janvier	4 mai	8 septembre (mardi)
2 février	1 juin	5 octobre
2 mars	6 juillet	2 novembre
7 avril (mardi)	10 août	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité;

Les dates tiennent compte des jours fériés, des vacances (été) et des longs congés (notamment le retour des Fêtes).

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-254 **CANADIEN NATIONAL PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES PAR TRANSFERT DE FONDS**

Considérant que le Canadien National nous offre la possibilité d'effectuer le paiement de leurs taxes foncières par transfert électronique de fonds (TEF);

Considérant que le paiement sera déposé directement dans notre compte bancaire et que les frais des transferts de fonds seront entièrement payés par le Canadien National;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de transmettre le formulaire requis au Canadien National.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-11-255

DEROGATION MINEURE – MADAME MÉLANIE SIMARD

Considérant qu'une réunion a été tenue le 9 octobre 2014 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-10-001;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2014-10-09-001;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Le lot concerné est actuellement loti;

Considérant que la demande de dérogation concerne les marges de recul avant, latérale et arrière dans le cas d'un bâtiment existant non-conforme;

Le terrain n'est pas assez grand et aucune possibilité d'acheter une parcelle pour agrandir. Protégé par droit acquis;

Le bâtiment a été reconstruit sur les mêmes fondations que la résidence précédente qui avait été modifiée sans permis;

Recommandation : Le comité souligne qu'il désire attendre que la réforme cadastrale soit passée pour les futures demandes de dérogations mineures concernant les marges de recul au Camping Lac Georges;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, exception faite de la recommandation puisque plusieurs années pourraient s'écouler avant que la réforme cadastrale soit réalisée; les demandes de dérogations mineures continueront d'être traitées cas par cas.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-256

COURS INSPECTEUR MRC LOTBINIÈRE

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais de déplacement de monsieur Stéphane Labbé lors de la formation offerte à la MRC de Lotbinière pour les inspecteurs le 19 novembre 2014 à Sainte-Croix.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-257

FORMATION COMBEQ 26 & 27 NOVEMBRE À SAINT-AGAPIT

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription et de déplacement de monsieur Stéphane Labbé pour la formation offerte par la COMBEQ les 26 & 27 novembre 2014 à Saint-Agapit.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-258

TUYAU PLUVIAL PONT BERNATCHEZ

Attendu que la municipalité de Val-Alain désire corriger les problèmes causés par le gel au tuyau pluvial situé près du pont Bernatchez;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'installation d'un fil chauffant et de panneaux de polystyrène à l'intérieur du tuyau.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-11-259

VERSEMENT À LA C.D.E. DE VAL-ALAIN

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de déboursier le versement de 15 000 \$ à la Corporation de Développement économique de Val-Alain.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-260

DEMANDE DU CERCLE DES FERMIÈRES DE VAL-ALAIN

Considérant que le Cercle de Fermières de Val-Alain demande la permission d'occuper la petite salle située au 2^e étage de la salle municipale afin de transférer l'équipement du local des Fermières;

Considérant que le Cercle fait cette demande car leur local actuel, situé au 3^e étage de l'école, est devenu plus difficile d'accès pour certaines des membres;

Considérant qu'il faudra relocaliser des équipements et des archives ainsi que réaménager l'endroit;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de permettre au Cercle de Fermières de Val-Alain d'occuper la petite salle lorsque les actions nécessaires auront été réalisées.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-261

VÉHICULE D'URGENCE DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

Considérant que monsieur Stéphane Cloutier est Directeur des services incendie de Joly et Val-Alain;

Considérant que les directeurs de service incendie peuvent transformer leur véhicule personnel en véhicule d'urgence pour leur sécurité;

Considérant que la municipalité de Val-Alain autorise monsieur Stéphane Cloutier à transformer son véhicule personnel en véhicule d'urgence;

Considérant que le coût pour la modification du véhicule est d'environ 1500 \$;

Considérant que la municipalité de Joly a versé un montant d'environ 1 500 \$ pour un habit de combat pour monsieur Cloutier;

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer un montant de 1 500 \$ pour la modification du véhicule afin de partager les coûts entre les deux municipalités.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-262

DÉNEIGEMENT EMPLOYÉ EN SOUS TRAITANCE

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité utilise les services d'un conducteur de camion de déneigement de l'entreprise Produc-Sol inc. pour la saison 2014-2015 au taux de 30\$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-11-263

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT VIVALO

Considérant que les membres du Conseil d'établissement de notre école sollicitent notre implication et notre participation au conseil d'établissement de ViVaLo à titre de représentant de la communauté pour l'année scolaire 2014-2015;

Considérant que le Conseil d'établissement est composé de 12 personnes dont 4 parents, 4 membres du personnel de l'école, 3 membres de la communauté et la direction d'école, le conseil d'établissement se réunit 5 à 6 fois par année et traite de différents dossiers relatifs à la vie de l'école;

Considérant que les membres du Conseil d'établissement sont d'avis qu'un représentant de la municipalité sur ce poste peut apporter une contribution fort constructive et intéressante pour le développement de l'ensemble de la communauté éducative de notre milieu;

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que madame la conseillère Sylvie Laroche renouvelle sa présence sur ce poste pour l'année scolaire 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-11-264

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le président de l'assemblée lève la séance à 20h45.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin,
maire

Caroline Fortin,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière